



Dossier
de **MÉCÉNAT**

◆ — Gaillon Renaissance — ◆



Surplombant la ville de Gaillon et la vallée de la Seine, le château de Gaillon est le tout premier témoin français de l'architecture de la Renaissance. Propriété de l'État pour le bâti et des communes de Gaillon et Val d'Hazey pour les jardins, classé Monument Historique depuis 1862, c'est l'un des joyaux du patrimoine normand aux portes de Paris.

Acquis par l'État en 1975 suite à une procédure d'expropriation, le château a fait l'objet d'importants travaux de sauvegarde pendant plus de 40 ans ; en particulier sur le pavillon d'entrée. Grâce à l'engagement de la ville de Gaillon, le château est partiellement ouvert à la visite depuis 2011.



Le château de Gaillon constitue un atout de premier ordre, cependant les vastes bâtiments du château, sans affectation, restent entièrement à restaurer, ses jardins sont entièrement à reconquérir. Sa revitalisation et sa mise en valeur permettront d'en faire une « locomotive » de développement et de rayonnement pour le territoire.

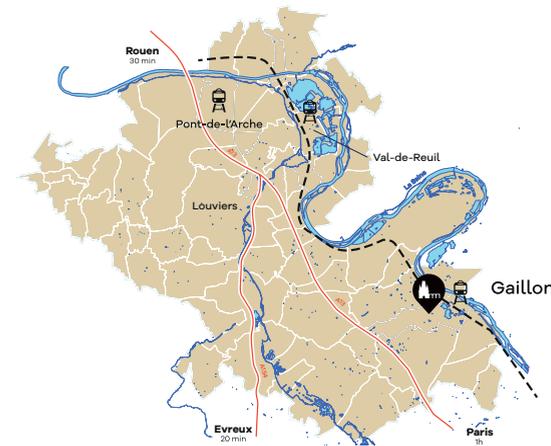
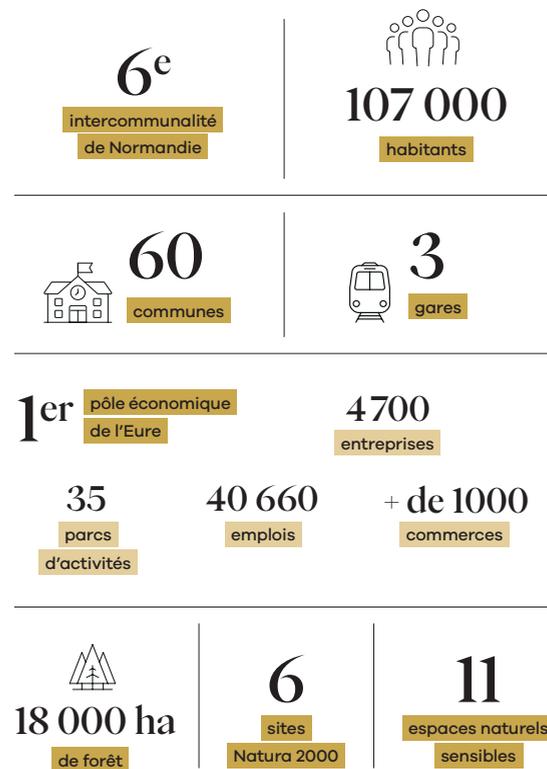
Opérateur des pouvoirs publics, l'Agglomération Seine-Eure s'est donnée pour mission de porter les « Renaissances » de ce site patrimonial et culturel exceptionnel, et de fédérer, à ses côtés, l'ensemble des partenaires voulant rendre cet avenir possible.

Présentation du porteur de projet

Le territoire Seine-Eure est un concentré de Normandie situé dans le département de l'Eure, à 30 minutes de Rouen et 1 heure de Paris et de la mer. A proximité d'infrastructures routières majeures (A13, A154, RD 6015,...) et donc idéalement situé, le territoire Seine-Eure est reconnu pour son dynamisme économique et la renommée de ses entreprises. C'est un lieu de vie de grande qualité, au plus près de la nature, dans la verdure et l'air pur.

Les bassins de vie s'organisent autour de deux pôles urbains, Louviers-Val de Reuil, et Gaillon-Val d'Hazey, qui structurent l'espace intercommunal. Entre ces pôles, les espaces naturels, aquatiques et agricoles sont omniprésents. Riche de très grandes entreprises, de PME, d'entreprises innovantes, de commerces et d'artisans, le territoire Seine-Eure possède un tissu économique très dynamique. Sa particularité est d'accueillir de très nombreuses activités productives à dominante industrielle, en particulier dans le domaine de la pharmacie. L'Agglomération a également su diversifier son économie pour accroître sa résilience, en accueillant des entreprises du luxe et des artisans d'art, et en misant fortement sur son attractivité touristique.

L'Agglomération Seine-Eure, en tant que collectivité, porte un **projet de territoire** qui décline trois ambitions majeures pour un territoire à **haute qualité de vie**, autour de l'économie durable, du bien-être, et de l'épanouissement personnel et collectif des habitants.



Façonné par son histoire fluviale, marqué par ses impressionnants coteaux le long des méandres de la Seine ou ses grands lacs, le territoire Seine-Eure est une incitation à une vie en toute quiétude. Très attaché à son identité normande, le territoire propose également de grands itinéraires à vélo, de nombreux chemins de randonnées, des villages authentiques, une histoire riche, un bassin de vie qui renoue avec la sérénité. Le patrimoine historique, naturel et culturel est l'une des priorités de l'Agglomération qui s'engage pour sa préservation et sa valorisation, dans le but de dynamiser le territoire et de transmettre cet héritage aux générations futures.

Chaque projet de sauvegarde du patrimoine engendre un chantier de restauration et donc des emplois directs et indirects. Sauvegarder le patrimoine, c'est contribuer à favoriser la création d'emplois et la transmission des savoir-faire. Au-delà de la seule restauration du patrimoine, c'est toute une économie locale qui est stimulée. Ainsi, l'Agglomération Seine-Eure accompagne les projets de valorisation du patrimoine sur son territoire depuis 2017.

Représentant légal

Bernard LEROY
Président de l'Agglomération Seine-Eure
1 place Thorel
CS 10514 - 27405 Louviers Cedex

Directeur du château de Gaillon

Emmanuel POUS
06 07 34 12 13
emmanuel.pous@seine-eure.com

Responsable valorisation du patrimoine et contact mécénat :

Clémence PLASSART
06 07 25 91 80
clemence.plassart@seine-eure.com

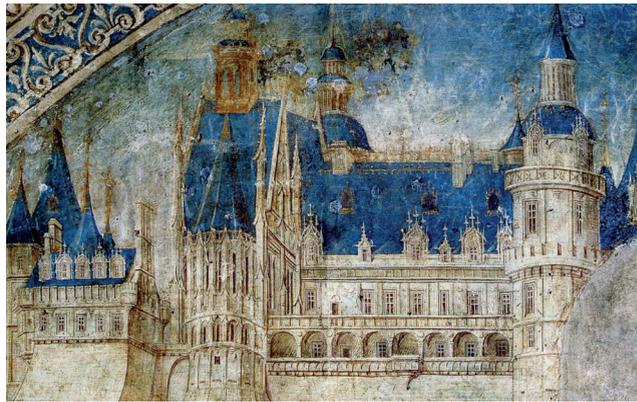
Un projet de l'Agglomération pour un patrimoine majeur en Vallée de Seine

En 2019, lorsque Gaillon et les communes environnantes ont été intégrées à l'Agglomération Seine-Eure, les élus ont constaté le potentiel immense que représentait ce site inexploité pour le développement touristique et culturel du territoire.

Ils ont donc souhaité construire, en partenariat avec l'Etat qui est propriétaire des lieux, un **projet de valorisation** du château de Gaillon. Sur la base de ce projet, l'Etat a accepté de signer avec l'Agglomération un Bail Emphytéotique Administratif de Valorisation d'une durée de 99 ans. Il revient donc à l'Agglomération de donner vie au programme qu'elle a imaginé pour Gaillon, en mobilisant de nombreux partenaires, dont l'Etat à travers le Ministère de la Culture, la Région Normandie, le Département de l'Eure, la Fondation du Patrimoine et l'ensemble des mécènes.

✦ 1 000 ans d'Histoire

Dominant la vallée de la Seine, c'est sur une position stratégique dans le conflit qui oppose la France de Philippe Auguste au Duché de Normandie, alors aux mains de Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, que furent construites les bases du château au **XII^e siècle**. Le château était une possession royale jusqu'en 1262. À cette date, Louis IX, dit Saint Louis, céda le château à Eudes Rigaud, archevêque de Rouen. Le site devint alors la **propriété des archevêques de Rouen qui en firent leur résidence d'été** jusqu'en 1789.



Peinture du château de Gaillon à Gaglianico.

Le château fût embelli par l'archevêque Guillaume d'Estouteville en 1454, à la fin de la Guerre de 100 ans. Mais c'est l'archevêque **Georges d'Amboise** qui le transforma en un château Renaissance. Émerveillé par l'art et l'architecture en Italie, il s'inspira de la Renaissance italienne pour rompre avec les conventions architecturales de l'époque et réaliser son « palais italien » en Normandie. En 1508, le château fut désigné dans une lettre manuscrite comme **« le plus beau et le plus superbe lieu qu'il y ait dans toute la France »**.

À la Révolution française, le château de Gaillon, en proie aux **pillages**, fut largement **démantelé** dans le cadre de la vente des biens nationaux. Détruit aux trois-quarts, il fut **racheté par l'Etat en 1812 pour y installer une des neuf maisons centrales de détention françaises**. En près d'un siècle d'existence, 50 000 personnes, hommes, femmes et enfants, furent détenues dans la prison du château.

Classé au titre des monuments historiques en 1862, le château fut vendu aux enchères en 1925 et devint, au terme d'une longue procédure judiciaire, la **propriété de l'Etat en 1975**. Près de 50 ans plus tard, c'est aujourd'hui un véritable tournant qui s'amorce pour mettre en mouvement les « Renaissances » du château.

✦ État actuel du site

Le château de Gaillon, du haut de ses 1 000 ans d'histoire, constitue indubitablement un élément phare du patrimoine national. Le constat actuel est néanmoins sans équivoque : **le site a été grandement malmené par l'Histoire et nécessite des travaux de restauration afin d'assurer sa conservation.**

Hormis le Pavillon d'entrée, qui a pu être restauré grâce à l'intervention de l'Etat, le château est en grande partie sans usage. Les traces du château Renaissance sont visibles essentiellement dans le Pavillon d'entrée, la chapelle, la Galerie sur le Val, la cour d'honneur et le dépôt lapidaire. Les autres bâtiments témoignent plutôt de la période carcérale. Ces immenses espaces sont dotés d'un potentiel exceptionnel qui a fait l'objet de deux années d'études.

L'approche globale du projet des « Renaissances » du château de Gaillon et de son domaine se fonde ainsi sur une étude stratégique, un schéma directeur et une **programmation pluriannuelle d'investissement de l'ordre de 53 000 000 € HT déclinée en 4 grandes phases fonctionnelles.**

Intérieurs et extérieurs dégradés.



Le projet de restauration et de valorisation du château et des jardins porte 4 grandes ambitions :

Restaurer et valoriser un patrimoine national au profit du rayonnement du territoire

Ouvrir ce patrimoine au plus grand nombre grâce à des équipements et activités complémentaires,

Développer un projet en lien avec son environnement et cohérent avec les enjeux de son territoire,

Concevoir un projet de haute qualité par une approche globale, écologique et durable

A l'issue, le château et ses jardins, entièrement restaurés, sont destinés à accueillir un pôle de médiation et d'animation, des espaces muséographiques, le conservatoire de musique et d'art dramatique de l'Agglomération, un auditorium, un centre de séminaires et de réception, un pôle dédié aux professionnels de la conservation du patrimoine, des espaces d'événements temporaires, une résidence hôtelière. C'est pourquoi la mobilisation de partenaires multiples est nécessaire, afin de rendre ce projet possible.

✦ Les grandes phases du projet

Cœur du château

→ **Aile de la Grant Maison et des cuisines** : réceptions, séminaires, expositions, salon de thé, médiation, administration.
Travaux : 2024 – 2027 | Muséographie et création mobilière

→ **Ailes d'Estouteville et Nord** :
Conservatoire et auditorium | Travaux : 2024 – 2027

Les chantiers écoles

→ **Mur de soutènement des jardins hauts** (chantier CHAM)
→ **Murs d'enceinte des jardins bas** (chantier CURSUS)

Le domaine et son environnement

→ **Jardins, parcs, abords et parking** : études historiques et archéologiques, restauration des éléments anciens, et création de jardins contemporains.

→ **Concilier les usages** : promenades, maraîchage, visites, réserve de biodiversité...

Les dépendances du château

→ **Prieuré** : atelier de restauration du patrimoine
→ **Pavillon Colbert** : exposition, médiation, tiers-lieu
→ **Maison Grise** : résidence hôtelière

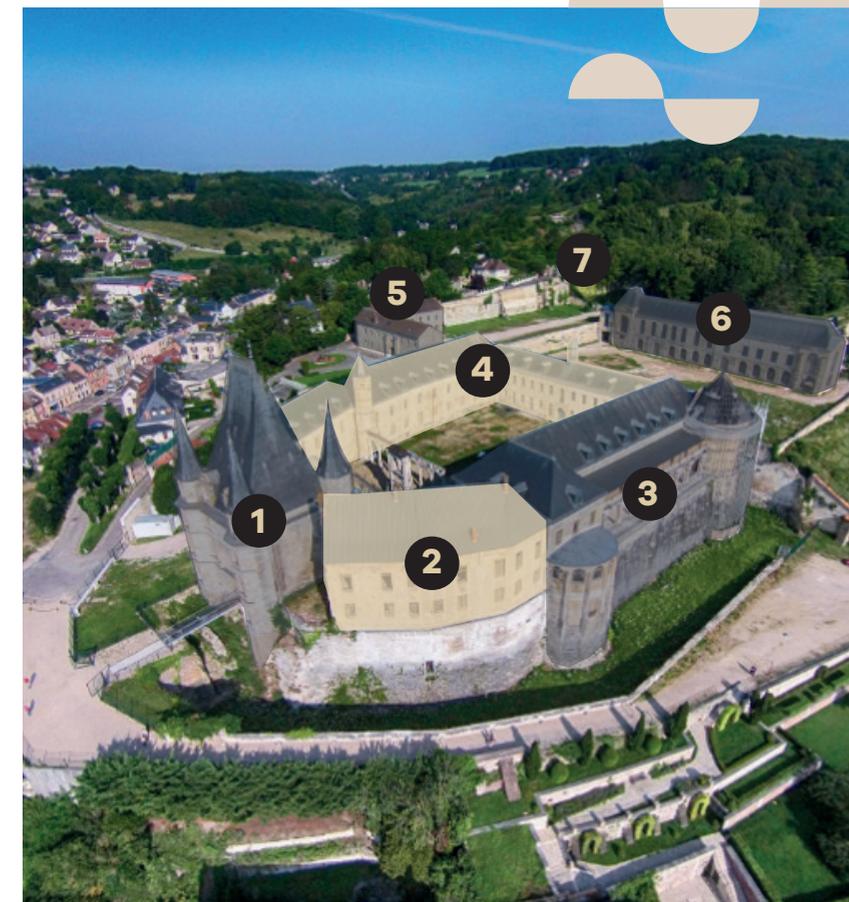
✦ Un château, de multiples usages

Le Cœur du château

- 1 Accueil, boutique, exposition
- 2 Restaurant, médiation, bureaux
- 3 Espace muséal (cellier)
Salle de réception (RDC)
Espace congrès (1^{er} et 2^e etg)
- 4 Conservatoire et auditorium
(ailes ouest et nord)

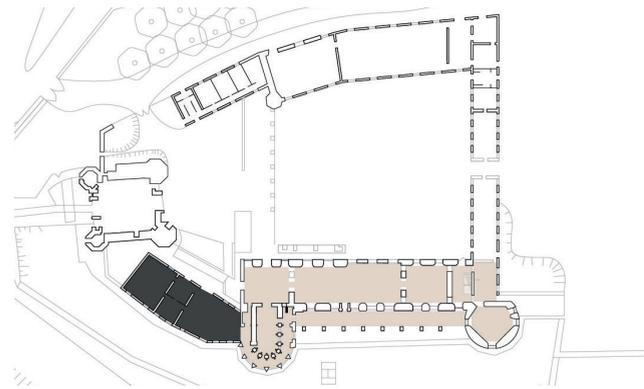
Les dépendances du château

- 5 Ateliers des restaurateurs du patrimoine (Ancien prieuré)
- 6 Plateaux d'exposition, restaurant (Pavillon Colbert)
- 7 Hébergements touristiques (Maison grise)



Cœur du château

Grant Maison et cuisines : un patrimoine valorisé et vivant



En gris : les cuisines / en beige : la Grant Maison.

Construite à partir de 1502, la Grant Maison était le lieu privilégié des archevêques. On y trouvait des salles de réception, des appartements privés, une grande chapelle et la Galerie sur le Val, loggia directement importée d'Italie, qui permettait aux hôtes de marque de profiter de la vue sur le Val et les jardins. Les cuisines et les grands celliers alimentaient ces espaces de prestige.

Les deux bâtiments de la Grant Maison et des cuisines seront investis par différents usages : séminaire, réception, parcours de visite et de médiation, restauration et administration.

Ainsi, le **sous-sol de la Grant Maison (ou cellier) et des cuisines deviendra un espace muséographique dédié au dépôt lapidaire**. Accessible depuis le sous-sol du Pavillon d'entrée, il sera entièrement intégré au parcours de visite. Il pourra également accueillir des expositions temporaires et des réceptions de type cocktail. Au sous-sol également, trois casemates accueilleront une exposition permanente sur la vocation carcérale du site.

Le **rez-de-chaussée de la Grant Maison, ancien réfectoire de la prison, sera dédié aux activités de réception**. Avec ses deux grandes salles, il pourra accueillir des repas assis, mais aussi des expositions temporaires. Il donnera accès à la chapelle et à la Galerie sur le Val ; deux composantes majeures de la visite traditionnelle du site, en format libre ou guidé.

Les premier et deuxième étages, à l'écart du parcours des visiteurs, seront réservés à **l'organisation de séminaires**, avec des salles de commission, un salon VIP, une grande salle plénière et un espace d'accueil - collation.

Dans la tour de la sirène, au premier étage, les visiteurs découvriront **«la chambre des archevêques»**, avec une scénographie évoquant les plus illustres propriétaires du château : Guillaume d'Estouteville, Georges d'Amboise, etc. Le motif en pochoir des parois de la salle, qui date lui du XX^e siècle, sera restauré avec complément des lacunes suivant un dessin simplifié. Le piano des anciennes cuisines de la prison sera conservé au rez-de-chaussée.



Ancien réfectoire.

L'aile des cuisines accueillera quant à elle **un salon de thé, une salle de médiation et un atelier**, ainsi que les bureaux du personnel du château.

Les distributions verticales s'articuleront autour des deux escaliers existants, doublés chacun d'un ascenseur garantissant **l'accessibilité des personnes en situation de handicap**, et d'un nouvel escalier à créer à la jonction entre les deux bâtiments.



La chambre des archevêques.



Plafond peint du vestibule.



Inscription liturgique – dortoir n°4.

✦ Restaurer les décors peints

Les décors peints sont nombreux dans l'aile dite Grant Maison et cuisines. Ils constituent de formidables témoignages des différentes époques d'occupation du château et de la manière dont la vie s'y organisait. Il est donc essentiel de les préserver et de les valoriser dans les futurs aménagements, à travers une campagne de protection, de consolidation, de comblement et de restauration. Ainsi, **le vestibule de la chapelle, les grandes salles du rez-de-chaussée, les escaliers, le futur salon de thé et les salles de la tour de la Sirène recevront une restauration des couches picturales, des décors peints et des graffitis.**

Les décors peints les plus présents sont des **représentations religieuses du XIX^e siècle** qui ont été réalisées sous l'impulsion de l'un des directeurs de la prison, un certain Durant (ou Durand).

La religion était très présente dans la vie des détenus : la morale chrétienne représentait un pan important des règles et valeurs inculquées dans le centre de détention. On trouve ainsi au plafond du vestibule de la chapelle une composition simple et classique de l'art chrétien : **une nuée avec quatre angelots qui encadrent la colombe du Saint Esprit.**

Autre témoignage de la présence des représentations religieuses dans la vie des détenus, on aperçoit un **Christ figuré sur le mur du réfectoire de la Grant Maison**, et des **inscriptions liturgiques** à l'entrée des principaux espaces de vie des prisonniers. Par exemple, à l'entrée des dortoirs du 1^{er} étage de la Grant Maison : « Je dormirai en paix Seigneur et je reposerai tranquillement car c'est en vous Seigneur que j'ai toute ma confiance ».

✦ Une offre événementielle de grande qualité

L'Agglomération Seine-Eure porte un axe de développement économique et touristique lié au séminaire intitulé « Spot en Normandie » qui tend à développer cette offre sur son territoire. En effet, un grand nombre d'entreprises dont certaines prestigieuses, sont implantées sur le bassin de la Seine et s'appuient sur des services locaux, sans avoir besoin de se tourner vers l'Île de France. Au vu des différentes offres existantes, le positionnement attendu de cet équipement est d'une qualité élevée, ce qui converge avec l'identité prestigieuse portée par le Monument Historique :

- ✦ Un équipement performant dans un espace architectural d'exception
- ✦ Une adaptabilité forte grâce à la polyvalence des formats
- ✦ Une offre originale qui met en valeur les spécificités du site et du bâti
- ✦ Un cadre atypique pour immersion totale dans son environnement

L'élément structurant du programme est la **salle de réception**. Elle consistera principalement en un espace de restauration avec une quinzaine de tables de dix personnes. Le niveau de standing attendu pour l'accueil des réceptions sera décliné dans les différents aménagements : confort visuel, lumière naturelle, confort acoustique, qualité des matériaux... Il s'agit dans un même temps de conserver les traces patrimoniales de cet espace dont les décors peints, les poteaux et la sous-face des planchers hauts.

Sur cette offre, viennent s'ajouter des espaces de séminaires d'entreprises, qui pourront disposer d'une **salle plénière de**

150 places, avec sa charpente apparente, et de **onze salles de commission** de tailles variées et disposant de matériel technique performant. **Deux espaces polyvalents**, pouvant servir d'espace accueil ou de collation sont prévus également, et la chambre des archevêques de la tour de la sirène pourra être utilisée comme **un salon VIP** pour certains événements. La salle d'exposition des éléments lapidaires au sous-sol pourra accueillir des **cocktails et réceptions « debout »** en lien avec la salle de réception.

✦ Un espace muséographique pour le dépôt lapidaire

En 1000 ans d'histoire, le château de Gaillon a subi un destin tumultueux. Dès 1789, les révolutionnaires confisquent le château, qui était jusqu'alors propriété de l'Eglise, et **une grande partie des bâtiments est démolie** pour servir de carrière de pierre. A l'occasion de la vente des Biens Nationaux, le château est démantelé, le pavillon d'entrée perd la totalité de sa toiture, les sculptures sont détruites...

De nombreux éléments sont achetés par le peintre Alexandre Lenoir pour être exposés au sein du Musée des Monuments Français, à Paris. Le musée fermera ses portes en 1816 mais les **vestiges gaillonnais**, en particulier la porte de Gênes, vont rester dans les locaux alors affectés à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, et **ne seront rapatriés qu'en 1977**. Le dépôt lapidaire est alors officiellement créé.

En 2002, ces **milliers de fragments** du château de Gaillon, sculptures, pilastres, statues, colonnes, frises, médaillons, encadrements de fenêtres, etc, ont été **inventoriés, répertoriés et conditionnés**. Ils sont aujourd'hui stockés dans les salles de l'aile d'Estouteville en attendant d'être valorisés.



Le château n'a malheureusement conservé aucun élément mobilier, tableau ou tapisserie... Dans ces conditions, **les éléments contenus dans le dépôt lapidaire constituent l'essentiel des collections** du château de Gaillon.

Dans le cadre des travaux de l'aile « Grant Maison », un **espace muséal** sera créé dans le cellier situé sous la chapelle, et dans les caves des anciennes cuisines. Il accueillera une centaine d'éléments lapidaires de la Renaissance, qui seront mis en valeur grâce à une muséographie élaborée avec l'aide d'un scénographe, sur la base du Projet Scientifique et Culturel de l'établissement. Ce nouvel espace complètera le parcours de visite comprenant le pavillon d'entrée, la chapelle et la Galerie sur le Val, les cellules et les espaces d'exposition.

✦ Enrichir les collections

En complément du dépôt lapidaire, le Projet Scientifique et Culturel du château vise également à diversifier et enrichir les collections. L'Agglomération va construire une politique d'acquisition ciblée, permettant d'acheter, en salle des ventes notamment, des objets provenant du château de Gaillon, ou évoquant des thématiques présentes au château: la Renaissance, la vie carcérale, les réfugiés espagnols, etc. Cette politique a d'ores et déjà permis d'identifier un ouvrage, **le Mercure de Gaillon**, imprimé au château par l'archevêque François de Harlay en 1644. Ce recueil de feuillets, qui revêt une grande importance pour l'histoire du château, pourra ainsi être exposé au public dans la future muséographie. A l'avenir, des pièces de mobilier pourront être achetées selon le même procédé.

En complément, l'Agglomération va aussi lancer une grande opération de collecte auprès des particuliers qui possèderaient des objets provenant directement du château.

Le cellier.

Zoom sur les éléments les plus remarquables...



**Médaille en pierre
avec profil en marbre sculpté**

Ce médaillon a été sculpté et installé avec 41 autres par Guillaume de Bourges en 1508 pour la cour du château. Il a ensuite été démonté, acheté par Alexandre Lenoir, puis installé au Musée des Monuments français, future Ecole des Beaux-Arts. Une nouvelle fois démonté, il a été rapatrié en 1977 au château. Le buste est celui de la déesse Minerve, casquée, aux cheveux longs, vêtue d'une armure merveilleuse appelée « égide ».



Frise sculptée.



Frise sculptée

Cette longue frise est ornée de moulures, en haut et en bas, qui délimitent un large champ horizontal, sur lequel sont représentées des figures féminines (notamment deux allégories de la Prudence et de la Charité), des chimères (personnage moitié humain – moitié animal), un homme à tête de mort, des putti, des corbeilles de fruit et des feuillages. Sur la partie la plus abîmée, on distingue un char tiré par un centaure, avec deux hommes habillé à la romaine ; trois figures féminines dont les têtes manquent ; un petit char à roue et enfin un arbre sur lequel on voit Eros avec son arc.

✦ Place au design !

A l'exception du pavillon d'entrée, les pièces du château sont complètement vides. Une fois les travaux de gros œuvre et de second œuvre terminés, il s'agira donc d'habiller les espaces, à travers des meubles, des pièces de collection, et de nouvelles créations. L'enjeu est en effet de faire cohabiter des meubles et objets témoignant des différentes époques d'occupation du château, avec des pièces design rendant hommage à la création contemporaine. En effet, il est primordial pour l'Agglomération, qui porte une politique volontariste en matière de soutien aux métiers d'art, d'intégrer des artisans de la restauration et de la création au sein de ce projet.

Pour ce faire, l'Agglomération recrute un jeune designer qui sera en charge de concevoir différents types d'aménagements, mobiliers et luminaires et de les harmoniser avec les éléments anciens. C'est une magnifique opportunité qui sera ouverte à un jeune diplômé par le biais d'un contrat de projet de 3 ans. **De cette manière, les « Renaissance » du château offriront une place de choix à la modernité créative et aux métiers d'art, dans le respect de l'histoire des lieux.**



✦ Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES	
Maîtrise d'œuvre	1 133 377 €
Travaux	10 043 714 €
Muséographie et médiation	1 200 000 €
Total	12 377 091 €

RECETTES	
DRAC	5 264 000 €
Région	2 400 000 €
Département de l'Eure	198 000 €
Agglo Seine-Eure	3 838 091 €
Objectif mécénat	677 000 €
Total	12 377 091 €



Calendrier

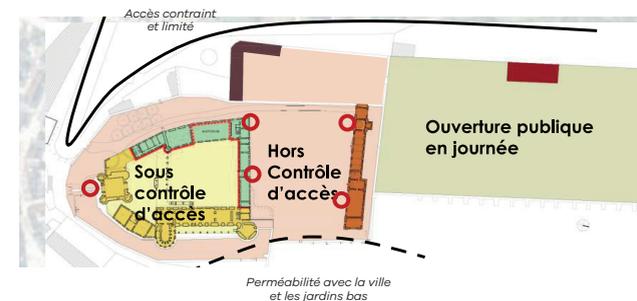
Début des travaux en **2024**.
Programme de restauration pluriannuel (3 ans).

✦ Le futur « parcours visiteur »

Le principe retenu est l'**ouverture du château au plus grand nombre**, et notamment les habitants. Cela induit que les entrées depuis le centre-ville via les jardins bas et celle depuis l'esplanade Colbert via le porche nord soient ouvertes en accès libre (sur horaires).

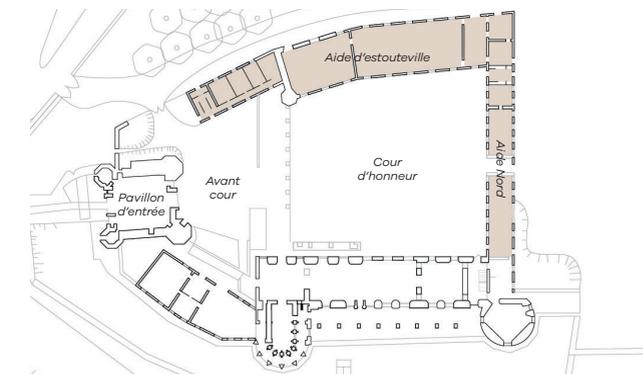
Les espaces consacrés au **circuit de visite payante** comprendront : la totalité du pavillon d'entrée, les caves des cuisines, le grand cellier (sous-sol de la Grant Maison), la tour de la Sirène, la Galerie sur le Val, la chapelle basse et le vestibule. Les salles du rez-de-chaussée de la Grant Maison pourront être occasionnellement consacrées à des expositions temporaires. L'aménagement d'un escalier depuis le rez-de-chaussée du pavillon d'entrée (accueil-boutique) descendant par un souterrain existant aux caves des cuisines permet de connecter par l'intérieur l'ensemble de ces espaces.

Les deux cours intérieures sont ainsi laissées en accès libre et gratuit ce qui permet de favoriser la perméabilité à tous les publics du cœur du château, de faciliter l'accès des séminaristes, du public de l'auditorium, des élèves du conservatoire, et laisser un accès libre au salon de thé.



Cœur du château

Un foisonnement de culture !



Les ailes ouest et nord accueilleront le Conservatoire de musique et d'art dramatique, ainsi qu'un auditorium. L'actuelle aile ouest, dite d'Estouteville, a été construite entre 1812-1827 dans le cadre de la transformation du château en prison. Le bâtiment prend appui sur les constructions préexistantes et intègre une partie des vestiges des anciens bâtiments datant de 1453. Le vestige le plus remarquable est la tourelle de l'escalier, construite entre 1458 et 1463 pour les deux premiers niveaux, et en 1506 pour les trois derniers.

Les espaces intérieurs conservent de nombreuses signalétiques peintes de l'époque carcérale et militaire, des décors peints au pochoir, des plinthes hautes badigeonnées au coaltar (goudron de houille), ainsi que de nombreux graffitis réalisés par les réfugiés espagnols internés, les militaires ou les détenus.

✦ Un cadre d'apprentissage d'exception, pour viser l'excellence

Le Conservatoire Seine-Eure est un établissement classé «**conservatoire à rayonnement intercommunal**» par le Ministère de la culture. Il développe un cursus complet, innovant, étendu au territoire par des actions en milieu scolaire, avec 22 disciplines musicales différentes, une spécialité en musiques actuelles ainsi qu'une spécialité en art dramatique. Il propose une saison artistique tout au long de l'année : classes de maîtres, actions en réseaux, formations, concerts thématiques, professionnels ou pédagogiques, soirée cabarets... Son offre, très complète, s'adresse aussi bien aux enfants sur leur temps libre, que sur le temps scolaire et périscolaire, mais aussi aux adultes et aux seniors.

Implanté au cœur du château, le conservatoire joue aussi un **rôle clé dans la vie et l'animation du site**. Mais les espaces du conservatoire, situés actuellement dans la dépendance du château appelée « le Prieuré », ne permettent plus de répondre aux exigences de services et au niveau d'activités du conservatoire.

Vue de l'aile Nord.



La restauration et l'aménagement des ailes Nord et d'Estouteville, en équerre sur la cour d'honneur du château, permettront d'accueillir le conservatoire dans des **espaces bénéficiant d'un confort spatial, fonctionnel et acoustique, répondant aux normes d'accessibilité aux publics handicapés**, et permettant de développer les lieux de travail et d'échange nécessaires à la bonne marche de cet équipement culturel.

A terme, **3 plateaux seront disponibles dans chaque aile**, pour une surface utilisable de 2 500 m², contre 1 000 m² aujourd'hui.

Le futur aménagement intégrera différents types de studios, pour les cours individuels, les petits et les grands groupes, l'éveil musical, la musique amplifiée, et des loges pour les intervenants. Le Conservatoire aura également un accès prioritaire à l'auditorium du château.

✦ L'auditorium, un équipement multifonctionnel

De par ses dimensions imposantes, l'aile ouest est la plus adaptée à l'installation d'un auditorium, équipement indispensable dans le cadre du projet de valorisation du château. Celui-ci sera semi-enterré et modulable, avec une capacité de 150 places dans les gradins télescopiques et une grande scène, ainsi qu'un vaste espace d'accueil.

Cet auditorium sera mutualisé entre les différentes activités publiques du château, permettant de développer dans les meilleures conditions les manifestations culturelles, les séminaires, les conférences et les colloques, mais aussi bien entendu les pratiques collectives du conservatoire, les répétitions, les auditions, la programmation de concerts, etc.

✦ Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES	
Maîtrise d'œuvre	1 112 998 €
Travaux	11 464 870 €
Études et fouilles	127 100 €
Mobilier et équipements	1 174 800 €
Total	13 879 858 €

RECETTES	
DRAC	4 642 823 €
Région	2 646 887 €
Département de l'Eure	1 000 000 €
Agglo Seine-Eure	4 752 148 €
Objectif mécénat	838 000 €
Total	13 879 858 €



Calendrier

Début des travaux en **2024**.
Programme de restauration pluriannuel (3 ans).

Chantiers écoles

Des murs à sauvegarder, des savoir-faire à transmettre



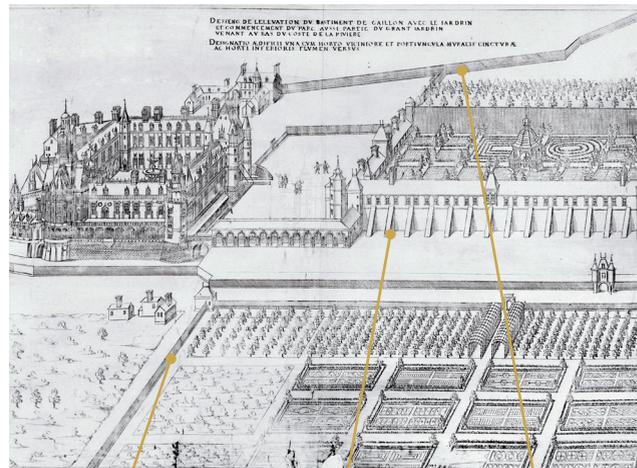
Le projet « château de Gaillon » est conçu en plusieurs phases correspondant à différentes parties du site, pour aboutir à long terme à la restauration de l'ensemble des éléments du patrimoine bâti, des jardins et du parc, formant le « domaine de Gaillon ». Les murs des jardins et du parc sont inclus dans cette vision globale, et leur projet de restauration a été retenu pour porter une démarche de **sensibilisation des publics à la sauvegarde du patrimoine et la transmission des savoir-faire**.

L'Agglomération Seine-Eure envisage la restauration des murs comme **supports de sensibilisation, de formation et d'insertion** par le patrimoine :

→ Par l'organisation d'un **chantier de formation et d'éducation au patrimoine**, plus particulièrement ciblé sur le mur de soutènement des jardins hauts comprenant les contreforts, avec l'association CHAM

→ Par l'organisation d'un **chantier d'insertion** dédiés aux bénéficiaires du territoire, pour les murs de clôture des jardins bas et du parc, avec l'association CURSUS

Le mur de soutènement et ses 17 contreforts sont classés Monuments Historiques dans l'ensemble du site castral de Gaillon, et associés aux jardins hauts du château. En état de dégradation avancé, il était nécessaire d'engager des travaux de réparation afin d'assurer leur bonne conservation, la sécurité du public, et restituer leur esthétique en cohérence avec l'ensemble des travaux projetés pour l'ensemble du site.



✦ Quand la restauration patrimoniale se conjugue avec la transmission des savoir-faire

Très tôt dans la conception du projet « Renaissance », il est apparu incontournable de profiter de la réalisation d'importantes campagnes de travaux pour organiser des chantiers écoles au château.

Le 1^{er} **chantier-école** déployé concerne la restauration des murs de soutènement des jardins hauts. Il a été engagé avec l'**association CHAM** : Chantiers Histoire et Architecture Médiévales, qui œuvre depuis 1980 pour la restauration du patrimoine.

A travers ce chantier, **l'Agglomération Seine-Eure s'engage dans la durée en faveur de la formation professionnelle** : chaque mission de 8 mois doit permettre de restaurer 2 travées et 2 contreforts, en sachant que le mur de soutènement en compte 16. Il faudra donc 8 ans pour finaliser les travaux. Une convention avec le CHAM a d'ores-et-déjà été signée pour la période 2023-2026 pour un budget global de 721 940 €.

La première mission s'est déroulée entre juillet 2023 et mars 2024 et a permis d'accueillir **6 jeunes en service civique, issus du territoire de l'Agglo Seine Eure, et un stagiaire originaire de Rouen**. Les jeunes ont appris la maçonnerie traditionnelle, la taille de pierre et la médiation, tout en redonnant aux murs leur solidité et leur beauté. Des visites du chantier et de la loge de taille de pierre ont été dirigées par les jeunes apprenants.

A compter de la session 2024-2025, le chantier ne s'appuiera plus sur le dispositif du Service Civique, mais sur l'agrément du CHAM en tant que **centre de formation**. Ainsi, les stagiaires auront la possibilité de se préparer au **titre professionnel de « maçon du bâti ancien »**.

Par ailleurs, un **stage « Monuments Historiques »** de 2 semaines complète ce programme durant la période des vacances de la Toussaint de 2024, 2025 et 2026.



Chantier CHAM sur la première portion de mur de soutènement

↳ Un partenariat au profit du patrimoine et de l'insertion



L'Agglomération Seine-Eure et l'association **Cursus** ont engagé depuis 2004, un processus visant à la restauration du patrimoine des communes du territoire, mais aussi à la formation et à l'insertion de personnes écartées de l'emploi. L'opération a permis d'aider à l'insertion de **700 bénéficiaires** habitant sur le territoire de l'Agglomération, dans le cadre de **225 chantiers**.

Acteur de l'économie sociale et solidaire depuis 15 ans, Cursus est une entreprise sociale apprenante qui développe des actions visant à **lutter contre les exclusions**, à travers des Ateliers et Chantiers d'Insertion. Il s'agit de dispositifs agréés par l'Etat et conventionnés ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

A l'occasion de la restauration des extérieurs du château de Gaillon, l'Agglomération a souhaité confier à CURSUS la rénovation des murs des jardins bas, mais aussi divers chantiers aux abords du château, comme le mur de soutènement de la placette Saint Jean (ci-contre).

Chantier CURSUS – Placette S^t Jean.

L'Agglomération Seine-Eure prend en charge la totalité des frais de fonctionnement et d'investissement du chantier de restauration des murs concernés. Le budget 2024 s'élève à 200 000€. **Quatorze bénéficiaires** se relaient sur les chantiers. Les travaux réalisés par CURSUS sont suivis par un architecte du patrimoine, et soumis au Contrôle scientifique et technique de la DRAC.

La convention qui lie CURSUS et l'Agglomération prévoit une **évaluation de l'impact du chantier sur l'insertion des publics en difficulté**, sous l'angle des compétences et savoirs acquis pendant le chantier, ainsi que sur la situation des bénéficiaires (emploi durable, formation, logement...) à l'issue du chantier.



↳ Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES	
Maîtrise d'œuvre	280 000 €
Contreforts des jardins hauts	1 480 000 €
Murs d'enceinte jardins bas	800 000 €
Total	2 560 000 €

RECETTES	
DRAC	904 000 €
Département de l'Eure	256 000 €
Agglo Seine-Eure	840 000 €
Objectif mécénat	560 000 €
Total	2 560 000 €



Calendrier

Début des travaux en **2023**.
Programme de restauration pluriannuel.

Renaissances :

Un projet à impacts positifs



Rendre le château de Gaillon à l'usage de la société : un projet de cette envergure doit se construire en tenant compte des enjeux majeurs qui traversent le monde aujourd'hui et conditionnent son avenir.

Anticiper les transitions futures dans toutes les composantes du projet, c'est forger la résilience du site, pour garantir sa pérennité structurelle et vitale dans le long terme.

→ Une **résilience physique** par la conception écologique, économique et pérenne de la restauration, l'aménagement et l'équipement de l'ensemble des structures du site, en lien avec les ressources disponibles.

→ Une **résilience vitale** par l'animation du site grâce à des activités multiples, d'échelle raisonnable, en interactions, basées sur les ressources et la nature des lieux, formant ainsi écosystème.

→ Une **résilience communautaire**, par les connexions entre le château et la vie de son territoire qui créent interdépendance et enrichissement réciproque.



✦ La résilience physique

Conserver, restaurer, réutiliser et transmettre aux générations futures le patrimoine bâti, constitue en soi une **démarche écologique**. Dans le cadre du projet de restauration du château de Gaillon, la programmation retenue s'est efforcée de répondre à 5 exigences majeures :

- Respecter la valeur patrimoniale, architecturale et paysagère du lieu ;
- Contribuer à la pérennité des bâtiments et des espaces naturels ;
- Mettre en œuvre les choix les plus respectueux de l'environnement à travers les matériaux employés ;
- Limiter les consommations d'énergie et de ressources ;
- Offrir les conditions de confort nécessaires aux différents usages.

Pour les bâtiments...

Deux démarches complémentaires ont ainsi été développées afin de réduire l'impact environnemental des travaux sur le bâti (tant en terme de chantier que de fonctionnement ultérieur des bâtiments) :

1 | *L'adaptation des usages par rapport aux caractéristiques des bâtiments*

Dans la mesure où il est impossible, au sein d'un monument historique, de déployer les mêmes solutions techniques que pour une construction neuve, il convient avant tout de tirer le meilleur parti possible des qualités intrinsèques des éléments en place.

A titre d'exemple, le château possède des **qualités thermiques** incontestables. Il bénéficie d'une inertie importante de ses parois, grâce à une ossature en murs de pierre épais qui limite la pénétration de la chaleur en été et la déperdition du chauffage en hiver.

Ce constat a amené l'Agglomération à mener une étude thermique sur l'isolation et le chauffage afin d'utiliser au mieux cette inertie. L'étude a permis d'imaginer une adaptation des usages aux différents espaces, et de sélectionner un isolant végétal biosourcé qui conserve la chaleur en hiver et rend la fraîcheur en été, tout en laissant les murs respirer. L'effet régulateur naturel des murs du château est ainsi augmenté, et permet de **limiter le recours à des équipements techniques coûteux**. En complément, les joints hydrofuge seront piqués et remplacés par des joints à la chaux pour garantir la bonne respiration des matériaux et la préservation de leurs qualités hygrothermiques.

Partant du principe que tous les espaces ne nécessitent pas le même niveau de confort, l'Agglomération a pris le parti de **ne pas chauffer certaines salles**. Ce sera le cas de l'exposition lapidaire notamment, située dans une cave ayant une température lissée à 15 degrés environ toute l'année.

Les autres espaces bénéficieront d'un chauffage doux performant, avec des planchers chauffants en RDC reliés à une chaudière principale alimentée par des **biocombustibles** (bois ou miscanthus), qui sera complétée par une chaudière gaz à condensation. Le futur restaurant sera chauffé directement grâce au bois du domaine.

Par ailleurs, l'Agglomération a **renoncé à la mise en œuvre d'un système de production de froid** (climatisation) qui aurait été consommateur d'énergie et source de pollution. L'auditorium du conservatoire, l'un des espaces susceptibles de produire le plus de chaleur, sera semi-enterré afin d'avoir un maximum de fraîcheur, de manière passive. L'utilisation des salles du conservatoire sera pensée pour permettre aux espaces de se refroidir naturellement : ventilation naturelle, rotation des cours, temps de pause...

Les aménagements ont aussi été réfléchis de manière à rendre l'ensemble des espaces **accessibles aux personnes à mobilité réduite** tout en limitant le nombre d'ascenseurs à installer (seulement 3 ascenseurs pour 5 128 m² de surface dans le corps de logis). Une réflexion spécifique a permis de trouver les emplacements les mieux adaptés, détériorant le moins possible le bâti, en intégrant fortement l'aspect humain.

Bien entendu, l'éclairage sera assuré par des systèmes LED moins consommateurs d'énergies.

Le soin particulier apporté à l'enveloppe du bâtiment, à la logique des usages et au suivi régulier du traitement d'air permettra d'optimiser le rôle de régulateur naturel du bâtiment, les équipements techniques n'intervenant qu'en deuxième position. De cette manière, l'Agglomération s'engage en faveur de la sobriété énergétique.

2 | Les choix techniques en faveur du réemploi, des matériaux biosourcés et de la préservation des ressources

La restauration patrimoniale, parce qu'elle prend en considération et permet de réutiliser un bâti existant, est exemplaire sur le **sujet carbone** avec moins de matériaux à utiliser. Le **réemploi** permet de répondre à cet enjeu carbone. Le projet Renaissance a ainsi évité la construction d'un nouveau conservatoire de musique et d'un espace de séminaire, soit des **gains non négligeables en matière de consommation carbone, de limitation des gaz à effet de serre et d'artificialisation des sols**.

Les principes de l'**économie circulaire** ont largement prévalu dans les choix techniques et vont concerner l'ensemble des espaces à réhabiliter. Citons en premier lieu l'ambition de **réutiliser au maximum les pierres d'origine**, qui seront dépolluées, nettoyées et rejointoyées. Des remplacements ponctuels seront effectués. Les **planchers bois** existants et les revêtements en **tomettes** seront conservés à chaque fois que possible. Les planchers neufs seront réalisés en bois. Les charpentes et les toitures en place seront révisées et conservées. Une **nouvelle couverture** en ardoise sera réalisée sur l'aile des cuisines, permettant ainsi l'ajout d'une sous-toiture qui contribuera à la bonne ventilation du bâtiment. Une solution mixte a été retenue pour les **menuiseries**. Par exemple, pour l'aile des cuisines, les fenêtres en plein-cintre du rez-de-chaussée seront restaurées et maintenues en place. Pour ce qui est des fenêtres courantes, un exemplaire original sera conservé à chaque étage et servira de modèles aux menuiseries neuves en bois qui seront mises en place.

Dans le même esprit, **tous les enduits « sauvables » seront consolidés et comblés**, plutôt que d'opérer un ravalement

Exemple de sol en tomettes et escalier bois à conserver.



global. L'ensemble des matériaux sélectionnés doit permettre une conservation optimale à long terme des structures, du second œuvre et des décors. Enfin, une cuve de récupération et un réseau de redistribution des **eaux de pluie** seront mis en œuvre pour alimenter les chasses d'eau des sanitaires et les systèmes d'arrosage et de lavage technique.

Le chantier de restauration du château de Gaillon limite le remplacement et donc la consommation des matériaux, par le maintien ou le réemploi des éléments en place, et privilégie les matériaux locaux et/ou biosourcés à chaque fois que cela est possible. L'Agglomération s'engage ainsi en faveur de la décarbonation et du développement de l'économie circulaire.

Pour les espaces naturels...

L'un des objectifs majeurs du projet Renaissance du château de Gaillon est de **lier au mieux le château et son environnement**. Ainsi, les **33 hectares d'espaces naturels** entourant le château, et la biodiversité qu'ils renferment, ont fait l'objet d'une réflexion particulière dans le cadre d'un groupe de travail réunissant de nombreux partenaires. La réalisation des travaux nécessaires ainsi que la gestion quotidienne des jardins, seront le fruit d'une **éco-conception basée sur les ressources du site**, qui favorise la conservation du patrimoine naturel, et permette la mise en place d'un écosystème cohérent et efficace.

Avant toute chose, une **étude de recensement de la faune et de la flore** a été initiée sur l'ensemble des espaces de jardins. La présence de **chauve-souris** sur le site est d'ores et déjà connue et documentée par le Groupe Mammalogique Normand (GMN). Deux habitats seront ainsi conservés, l'un pour la nidification, l'autre pour l'apprentissage du vol, dans les sous-sols et les combles de la tour de la Sirène, et dans les combles de l'aile des cuisines. Les systèmes d'accès laisseront passer les chauve-souris mais pas les pigeons ; un plancher bois sera installé pour faciliter le nettoyage et protéger la charpente. L'ensemble des dispositions prises vont au-delà des préconisations du GMN.

Afin de limiter l'usage de machines ou de produits phytosanitaires, l'entretien des espaces verts est réalisé prioritairement par des moutons, selon les principes de l'**écopâturage**. Le projet de réaménagement global inclut par ailleurs des **chaussées végétales** dans les douves qui intégreront un drainage naturel des eaux de pluie, donnant ainsi une double fonction écologique et de promenade à cet espace aujourd'hui inutilisé.



Moutons d'Ouessant en pâturage.
Animations dans le jardin pédagogique.



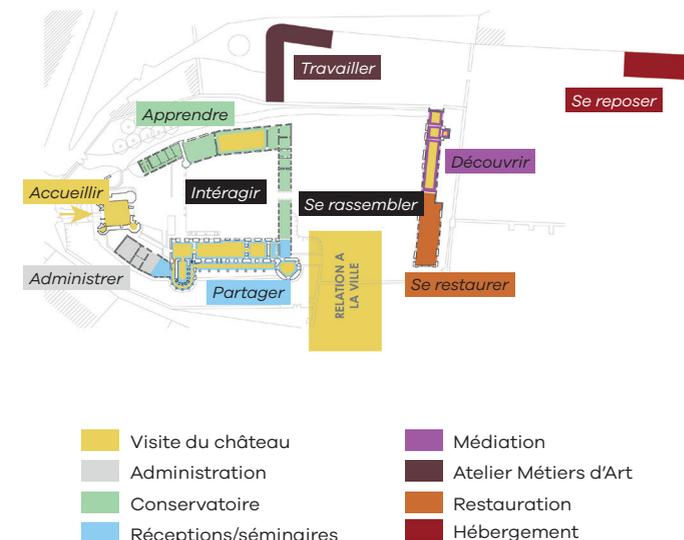
✦ La résilience vitale

Sur le plan humain et social, l'ambition est de faire du château de Gaillon un **lieu d'échanges et de découvertes**, facteur d'enrichissement pour tous les publics. Selon le schéma directeur établi pour les dix ans à venir, le château et ses jardins, entièrement restaurés, accueilleront un pôle de médiation et d'animation, des espaces muséographiques, le Conservatoire de musique et d'art dramatique, un centre de séminaires d'entreprises, un pôle dédié aux métiers d'art, des espaces de réception et d'événements temporaires, une résidence hôtelière, un pôle de productions maraîchère et fruitière... Ce sont ainsi **des milliers de mètres-carrés de bâtiments et des dizaines d'hectares de jardin, qui seront rendus à l'usage de la société**. En permettant l'implantation de ces différentes activités, le projet vise à créer un **nouvel écosystème autour du château qui profite à son territoire et ses habitants**.

La vie au château est d'ores-et-déjà foisonnante, grâce à de nombreux partenaires, historiques ou plus récents :

- Les communes de Gaillon et de Val d'Hazey
- L'Association pour la Renaissance du Château (ARC), qui anime régulièrement le site (danses de la Renaissance et un grand défilé historique en 2024)
- L'ADAGGE, association pour la diffusion des arts graphiques, qui organise des expositions de peinture et d'aquarelle
- Le lycée de Gaillon qui développe une programmation théâtrale dans les jardins du château
- Le trail du château de Gaillon créé en 2021
- Les maraîchers qui animent un **jardin pédagogique**, et les classes qui le pratiquent
- Le centre social Condorcet et les autres partenaires sociaux dont CURSUS et le CHAM, précédemment cités.

La programmation du château vise à retrouver un équilibre entre les différents « lieux de l'Homme » : travailler / découvrir / se rassembler / apprendre / se restaurer... de manière à garantir un site vivant et inclusif tout au long de la journée, de la semaine et de l'année.



✦ La résilience communautaire

Le projet vise à entraîner les habitants, les associations, les entreprises, qui sont les forces vives du territoire. Ainsi la réalisation des travaux, l'ouverture progressive du site, sa mise en tourisme, le développement d'un programme d'animations, se feront en **association avec les acteurs locaux afin de retisser des liens forts entre le château et la vie locale.**

Le projet de revitalisation du château de Gaillon porte également une **dimension économique** essentielle, sur un territoire qui souffre d'un taux de chômage important et de vacance commerciale. La mise en valeur du château doit permettre d'en faire une **locomotive de développement et de rayonnement.**

L'objectif est de faire du site du château de Gaillon un pôle touristique, culturel et économique structurant générant des **retombées fortes pour l'ensemble du territoire**, et en particulier pour les communes de Gaillon et du Val d'Hazey, labellisées « Petites Villes de Demain ». Cela passera, notamment, par une grande perméabilité physique entre le centre bourg et le château pour **diffuser les flux touristiques** vers les villes et leurs commerces. Les **mobilités durables** seront développées pour élargir le périmètre de découverte, grâce à la création d'un cheminement pédestre depuis la gare (aménagement du ru du Hazey) et la connexion avec La Seine à Vélo.

Le programme de travaux contribuera à **maintenir les filières** économiques d'artisans, de métiers d'art et de restaurateurs **détenteurs de compétences irremplaçables et de savoir-faire très riches.** Sur le chantier des Ailes Grant Maison et Cuisines, ce sont treize entreprises différentes qui seront mobilisées ; 10 d'entre elles étant situées à proximité directe du chantier.

Au total, ce sont **plus de 50 millions d'euros (dont 20 pour le cœur du château) qui seront directement injectés dans l'économie locale** par le biais des marchés de travaux.

Ces marchés de travaux prévoient pour les entreprises qui travailleront sur les deux ailes du château, une obligation de respecter une **clause à caractère social portant à 7% le nombre d'heures qui devront être réservées pour de l'insertion**, soit presque 20 000 heures sur les deux phases.

Lots travaux	Nombre d'heures d'insertion	
	Grant Maison et cuisines	Ailes nord et ouest
Gros œuvres - réseaux	1 451	339
Maçonnerie - pierre de taille	1 458	4 454
Charpente - couverture	1 022	403
Menuiserie - plâtrerie	1 930	2 693
Peinture	175	410
Électricité - ascenseur	1 046	952
Serrurerie - ferronnerie	-	248
Chauffage - plomberie	1 445	1 212
Total	8 527	10 711

Pourquoi soutenir ce projet ?



Parce que nous sommes fiers de la richesse de ce patrimoine hors du commun, nous espérons, à vos côtés, pouvoir le protéger et le valoriser durablement. Participer à la renaissance du château de Gaillon, c'est soutenir une restauration qui va mobiliser tous les acteurs locaux, nationaux et internationaux, inscrivant le projet dans le temps pour nos générations futures. Soutenir ce projet, c'est créer l'opportunité d'afficher votre soutien et de bénéficier de contreparties attractives et sur-mesure, dans le cadre d'un partenariat pérenne et de confiance avec l'Agglomération Seine-Eure.

Vous aussi participez à l'Histoire de ce chef d'œuvre de la Renaissance en Normandie !

Entreprises	Descriptif contrepartie	Valeur max contrepartie
De 1 à 100 €	Remerciement et reçu fiscal	20 €
De 100 à 500 €	Contreparties précédentes + mention de l'entreprise dans les publications faisant référence au projet	100 €
De 500 à 1 000 €	Contreparties précédentes + visite privée du chantier de restauration	200 €
De 1 000 à 2 000 €	Contreparties précédentes + invitation VIP événement	400 €
Plus de 2 000 €	Nous consulter : convention partenariat dédiée avec organisation d'événement dédié (team building, ateliers pédagogiques, cocktail...)	



 Allée du château, 27600 GAILLON
02 32 53 86 40 | info@chateaudegaillon.fr

 chateaudegaillon.fr

 [Chateau de Gaillon](#)